

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321

Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

531^{ème} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

6 AOUT 2015

PSC/BR/PR.(DXXXI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 531^{ème} réunion tenue le 6 août 2015, a suivi une communication sur les élections au Burundi.

Le Conseil a pris note de la communication faite par la Commission sur les élections législatives et présidentielles tenues au Burundi, les 29 juin et 21 juillet 2015, respectivement. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par les Représentants du Burundi et de l'Ouganda, au nom du facilitateur de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Président Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation au Burundi, en particulier, le communiqué PSC/PR/COMM. (DXXIII) de la 523^{ème} réunion tenue le 9 juillet 2015, le communiqué PSC/PR/COMM.2(DXV) de la 515^{ème} réunion tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, ainsi que les communiqués de presse et les déclarations faites par la Présidente de la Commission. Le Conseil a, une fois encore, réaffirmé la détermination de l'UA à assumer pleinement ses responsabilités, en sa qualité de Garant de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha au Burundi signé en août 2000, conclu après des efforts soutenus de la région et de l'Afrique dans son ensemble, avec le soutien de la communauté internationale.

Le Conseil a reconnu la contribution du Burundi dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, y compris à travers la contribution de troupes aux opérations de soutien à la paix sous conduite de l'UA dans des pays comme la Somalie, dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi qu'en République centrafricaine (RCA), dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en RCA, MISCA.

Le Conseil a pris note des récentes élections législatives et présidentielles tenues au Burundi. A cet égard, le Conseil a souligné que les défis actuels auxquels le Burundi est confronté ne peuvent être résolus qu'à travers un dialogue inclusif, sans conditions préalables, en vue de la formation d'un Gouvernement d'unité nationale, tel que proposé par la CAE et approuvé par le Conseil lors de sa 523^{ème} réunion susmentionnée. À cet égard, le Conseil a félicité les efforts déployés par la CAE, à travers son Facilitateur, le Président Yoweri Kaguta Museveni, en vue de trouver une solution consensuelle rapide aux défis auxquels est confronté le Burundi et a renouvelé son soutien à la région. Le Conseil a encouragé le Facilitateur à persévérer dans son interaction avec les parties prenantes burundaises.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire au Burundi marquée par des assassinats politiques et la violence croissante. À cet égard, le Conseil a lancé un appel à toutes les parties prenantes burundaises à faire preuve d'un maximum de retenue et à mettre immédiatement fin à la violence, dans l'intérêt de leur pays afin de préserver les énormes progrès réalisés par le pays depuis la signature de l'Accord d'Arusha.

Le Conseil a également exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire, et a appelé la communauté internationale, en particulier, les agences humanitaires à continuer à apporter l'assistance nécessaire à la population dans le besoin, en particulier les personnes déplacées et les réfugiés dans les pays voisins. À cet égard, le Conseil a pris note avec satisfaction de la solidarité démontrée par les pays de la région.

Le Conseil a également salué les efforts du Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la région des Grands Lacs, en appui aux efforts de la région. Le Conseil s'est félicité du déploiement, par la Commission, d'observateurs des droits de l'homme et d'observateurs militaires au Burundi et a appelé toutes les parties prenantes burundaises à coopérer pleinement avec ces observateurs.

Le Conseil a, une fois encore, réitéré son appel à tous les États membres de l'UA, aux Nations unies et à tous les autres partenaires internationaux à coopérer avec la CAE dans les efforts globaux visant à parvenir une paix durable, à la sécurité et à la stabilité au Burundi.